

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

84/444 du 9/05/84
DECRET N° /MTPS/DGTFP/DFP.SP.1.E.-
portant intégration et nomination de Mon-
sieur OSSIBI Jean Pierre dans les cadres
de la catégorie A, Hiérarchie I des Ser-
vices Sociaux (Santé Publique).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS/
DFP :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n°25-80 du 13.11.80 portant amendement de l'article 47
de la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n°15-62 du 3.2.62 portant statut général des fonction-
naires;
(/u l'arrêté n°2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde
des fonctionnaires;
(/u le décret n°62-130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémuné-
rations des fonctionnaires;
(/u le décret n°62-195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des
diverses catégories des cadres;
(/u le décret n°62-197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hié-
rarchies des cadres créées par la loi n°15-62 du 3.2.62 portant statut
général des fonctionnaires;
(/u le décret n°62-198/FP du 9.7.62 relatif à la nomination et à
la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;
(/u le décret n°65-81/FP-BE du 26.3.63 fixant les conditions dans
lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les
fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8;
(/u le décret n°65-44 du 12.2.65 abrogeant et remplaçant les dis-
positions du décret n°63-376 du 22.11.1963 fixant le statut commun des
cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services de la Santé de la Ré-
publique Populaire du Congo;
(/u le décret n°67-50/FP-BE du 24.2.67 réglementant la prise d'ef-
fet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatif aux
nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;
(/u le décret n°74-470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret n°62-196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements
judiciaires des fonctionnaires;
(/u le décret n°79-154 du 4.4.79 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement;
(/u le décret n°80-644 du 28.12.80 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres;
(/u le rectificatif n°81-016 du 26.1.81 au décret n°80-644 du 28.
12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
(/u le décret n°81-017 du 26.1.81 relatif aux intérimaires des Membres
du Gouvernement;
(/u le décret n°83-320 du 3.5.83 portant nomination d'un Membre
du Conseil des Ministres;
(/u la lettre n° 3 3 5 4 /DGSP/DSMF/SP du 17 Décembre 1983
du Directeur des Services Administratifs et Financiers, transmettant le
dossier de candidature constitué par l'intéressé;
(/u le Protocole d'accord du 29.11.1980 signé entre la
République Populaire du Congo et la ROUMANIE;

DECRETE :

YK

ARTICLE 1ER.-En application des dispositions combinées du décret n°65-44 du 12 Février 1965 et du Protocole d'accord du 29.11.80 susvisés, Monsieur OSSIBI Jean Pierre, né le 25 Novembre 1957 à Andzion (Gamboma), titulaire du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine (Option : Médecine Générale), obtenu à l'Institut de Médecine et de Pharmacie de Cluj-NAPCA (Roumanie) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) et nommé au grade de Médecin de 4° échelon stagiaire, indice 1110.

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3.-Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.-

Brazzaville , le 9 MAI 1984

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Santé et des
Affaires Sociales,

Pierre Damien BOUSSOUKOU-BOUMBA.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMBA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi Ossetoumba-LEKOUNDZOU.-

APPLICTIONS :

| | |
|-----------------|---|
| JORPC | 1 |
| DGTFP/DFP | 3 |
| DFP/BST | 1 |
| DGB | 3 |
| DCF | 1 |
| MTFS | 1 |
| MSMS | 1 |
| DGSI | 3 |
| INTERESSE | 2 |
| DOSSIER | 3 |
| SGCM/BC | 3 |

X